

**Avis adopté**

Séance plénière du 13 juin 2023

Développement *solidaire* et lutte contre les *inégalités* mondiales :  
se donner les moyens d’agir

**Déclaration du groupe CFE-CGC**

Pour débiter cette déclaration, nous adressons nos félicitations et remerciements au président de la commission, à l’administration, au rapporteur ainsi qu’à l’ensemble des membres pour la qualité de ces travaux.

Notre groupe soutient fermement l’intégration de la politique de développement solidaire comme l’un des piliers centraux de l’action extérieure de la France. Cela impliquera notamment d’augmenter les financements consacrés à l’aide publique au développement, de renforcer le rôle des acteurs de la société civile organisée et de promouvoir la redevabilité de l’État. En agissant ainsi, la France pourra jouer un rôle moteur dans la promotion d’un développement durable, équitable et solidaire à l’échelle mondiale. Par ailleurs, notre organisation restera engagée à soutenir et à participer activement à ces efforts pour bâtir un avenir meilleur pour toutes et tous.

Plusieurs thématiques ont donc pu être débattues au cours de ces travaux, à l’instar de la question du financement des politiques de développement solidaire et de la réaffirmation du principe de redevabilité.

Ainsi, nous apportons notre soutien à la préconisation 1 relative au 0,7% du revenu national brut consacré à l’aide publique au développement. En effet, bien que certains pays aient atteint cet objectif, il reste encore beaucoup de travail à faire pour assurer une réelle augmentation de l’aide publique au développement et son utilisation efficace dans le cadre des efforts mondiaux de développement.

Notre groupe apporte également son soutien à la préconisation 16 relatives aux nouveaux modèles d’entreprises à impact social ainsi que la valorisation d’initiatives privées favorables aux enjeux environnementaux et sociaux en France et au sein de l’Union européenne.

Nous souhaitons par ailleurs saluer la préconisation 10 qui propose l’adoption de nouvelles sources de financement innovantes, en privilégiant une généralisation de celles déjà existantes. Préconisation centrale de cet avis, notre groupe appelle le gouvernement à porter à son tour cette préconisation lors du prochain sommet de Paris pour un nouveau pacte financier mondial.

Enfin, nous souhaitons insister sur la nécessité de renforcer la redevabilité de l’État. Une meilleure surveillance et un suivi renforcé de l’APD devra être mis en place, en particulier en exerçant un contrôle démocratique sur les budgets alloués. Il est impératif que le gouvernement fournisse des informations régulières, transparentes et détaillées sur les politiques, les projets et les résultats obtenus. De plus, l’État doit rendre des comptes aux citoyens et aux partenaires locaux, en garantissant la transparence des processus décisionnels et en permettant la participation des populations bénéficiaires à l’élaboration et à l’évaluation des projets de développement. Une véritable redevabilité contribue à renforcer la confiance et la légitimité des politiques de développement solidaire.

**Le groupe CFE-CGC votera cet avis.**